



RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Arrêté du 21/12/2004 : « Le chef d'établissement dont le personnel utilise un échafaudage est tenu à l'exécution de vérifications pertinentes (...) dont les examens d'adéquation, de montage et d'installation, de l'état de conservation ».

Recommandation 408 : « Le montage, le démontage, la modification notable et l'exploitation (réception et maintenance) des échafaudages de pied nécessite une technicité acquise par une formation spécifique tant sur le plan théorique que pratique ».

OBJECTIFS

- ◆ Connaître les règles de vérification de l'adéquation de l'ouvrage et des dispositifs mis en place en fonction des travaux à exécuter, et des contraintes spécifiques du site, ainsi que la mise en place des consignes d'utilisation ;
- ◆ Etre capable de contrôler la stabilité, la résistance et la conformité de l'ensemble des éléments de l'échafaudage ;
- ◆ Savoir rédiger un rapport de vérification

PROGRAMME :

◆ INTRODUCTION

- * La sécurité au travail : un enjeu économique et social ;
- * La prévention des risques ;

◆ DEFINITION DES RESPONSABILITES

- * Responsabilité civile et pénale ;
- * Délégation de pouvoir ;
- * Réglementation spécifique aux échafaudages ;

◆ VERIFICATION DE L'ADEQUATION DE L'OUVRAGE EN FONCTION DES TRAVAUX A EFFECTUER

- * Différents types d'échafaudage ;
- * Cahier des charges ;

◆ VERIFICATION DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE EN FONCTION DES CONTRAINTES DU SITE

- * PDP/PPSPS ;
- * Autorisation de voirie ;
- * Permis de travaux ;
- * Risques spécifiques au chantier ;
- * Balisage, signalisation ;

◆ NOTIONS ESSENTIELLES DE CONTRÔLE DE LA STABILITE ET LA RESISTANCE DES APPUIS ET DE LA STRUCTURE AUX CHARGES

- * Bilan des charges verticales ;
 - Les répartitions au sol ;
 - Les calages ;

- Les appuis ;
- Réglage des niveaux ;
- Les moises ;
- Les montants ;
- Le flambement ;
- Contraintes apportées par les déports ;
- * Bilan des charges horizontales
 - Les charges climatiques ;
 - Les efforts au vent, cas du bâchage ;
 - Les contreventements ;
 - Les ancrages et amarrages ;

◆ VERIFICATION DE LA CONFORMITE DES NIVEAUX DE TRAVAIL

- * Les planchers ;
- * Les plateaux ;
- * Les planches ;

◆ VERIFICATION DE LA CONFORMITE DES ACCES ET DES PROTECTIONS COLLECTIVES CONTRE LES CHUTES

- * Les garde-corps et plinthes ;
- * Les moyens d'accès ;

◆ VERIFICATION DE LA MISE EN PLACE DES CONSIGNES D'UTILISATION ET REDACTION D'UN RAPPORT

- * Contrôle visuel sur installations des éléments de sécurité, consignes et affichages ;
- * Préparation des éléments d'un PV de réception.

METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ◆ Notre formateur possède une solide expérience en prévention des risques professionnels liés au montage, démontage, réception et utilisation des échafaudages.
- ◆ Le programme est visionné par vidéo projection. Il s'appuie sur des débats et des exercices pratiques dans nos locaux.

PUBLIC CONCERNE :

Responsables de réception

PRE-REQUIS :

- ◆ Formation « Travaux en hauteur - Port du harnais »

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 personnes maxi

DUREE DE LA FORMATION : 1 jour (7 heures)

EVALUATION - REMARQUES :

En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer le titre d'habilitation au salarié.

MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.